

Image not found or type unknown



Droit a la creation d'entreprise en residence principale

Par **GORAL**, le **16/12/2008** à **10:06**

mon voisin a créé son entreprise de distribution automatique depuis 5ans dans sa residence principale avec 3 chauffeurs livreurs,et livraison a domicile des marchandises journalieres qui sont stochées dans les garages a voitures.Est'il en droit ,sinon qu'el est mon recours